

Belgique, pionnière du rail

► Le 5 mai 1835, trois trains à vapeur reliaient Bruxelles à Malines. Une première.

► Mais pas de paillettes pour la SNCB en raison du drame de Buizingen du 15 février.

Il y a 175 ans, le 5 mai 1835, la Belgique inaugurait l'ère du transport ferroviaire dans notre pays et en Europe. Ce jour-là, trois trains à vapeur relient Bruxelles à Malines, faisant de notre pays la pionnière du transport ferroviaire sur le continent européen, et ce, peu de temps après sa constitution en août 1830. Un peu d'histoire. En novembre 1831 fut soumis au gouvernement français le projet d'une ligne ferroviaire de Marseille à Anvers, en vue d'établir une communication rapide entre la Méditerranée et la mer du Nord. En février 1832, deux jeunes ingénieurs des Ponts et chaussées présentèrent au gouvernement un premier rapport sur la construction d'une "route en fer" d'Anvers à Cologne, passant par Malines, Louvain, Tirlemont, Waremme, Liège, Verviers, Aix-la-Chapelle et Düren.

Une reconnaissance générale des premières expériences de chemin de fer en Angleterre les avait convaincus des avantages du rail par rapport aux autres modes de transport : rapidité d'acheminement des marchandises et réduction du coût du trajet de moitié par rap-

port à celui en vigueur à l'époque.

En mars 1834, un projet du ministre de l'Intérieur sollicitait un emprunt affecté à l'établissement de la première partie de la "route en fer" et en proposait son exécution par l'Etat belge. Le Parlement belge adopta ce projet, et il fut décidé de créer un "système de chemin de fer" ayant pour point central la ville de Malines. La loi fut sanctionnée par le Roi le 1^{er} mai 1834 et l'embranchement de Malines vers Bruxelles devint ainsi le point de départ du nouveau réseau ferroviaire belge. Les travaux démarrèrent le 1^{er} juin 1834, et le 5 mai 1835, le premier tronçon du réseau ferré belge était officiellement et solennellement inauguré. La Belgique faisait ainsi figure de pionnière; elle sera suivie par l'Allemagne en décembre 1835, la France en 1837, l'Italie et les Pays-Bas en 1839 et la Suisse en 1847.

L'ancêtre de la SNCB, qui s'appelait à l'époque la "Société nationale des chemins de fer belges" (SNCFB) a vu le jour le 1^{er} septembre 1926, en vertu d'une loi du 23 juillet 1926. L'objectif était double : permettre à l'Etat de consolider sa dette en mobilisant les capitaux investis dans les chemins de fer, réorganiser les chemins de fer dont l'exploitation suscitait des critiques par une rationalisation du réseau. Lors de la constitution de la "Société nationale des chemins de fer français" le 1^{er} janvier 1938, le sigle SNCFB devint SNCB pour éviter toute confusion avec son homologue français. A la clé, la création du logo "B".

Mais par respect de la mémoire des victimes de l'accident de Buizingen le 15 février (18 morts), la grande fête prévue hier avec le Roi comme invité de marque, accompagné "de 600 voyageurs d'un jour", n'a pas eu lieu. Trois trains à vapeur auraient dû refaire le même trajet Bruxelles-Malines comme ce fut le cas le 5 mai 1835. Des observateurs auraient toutefois préféré une manifestation sobre.

Mais des manifestations sont prévues et un programme est même établi par la SNCB Holding (<http://www.b-rail.be/corp-r/F/history/175ans>). Le 8 mai aura lieu à la gare de Schaerbeek une prévente d'un timbre spécial édité par La Poste et intitulé "Sur la bonne voie". Le service philatélique de la SNCB Holding mettra aussi en vente un timbre ferroviaire à cette occasion. Un DVD "Rail" réalisé par la Cinémathèque royale et la SNCB Holding sera également proposé au public. Des voyages en train à vapeur sont organisés entre Schaerbeek et Louvain (2,5 € par trajet). A Louvain, les visiteurs pourront découvrir l'abri du musée. Il s'agit d'un ancien atelier des chemins de fer qui abrite une riche collection de locomotives à vapeur et de matériel ferroviaire. Le 29 mai est prévue l'inauguration de la gare de Gembloux, rehaussée par une grande fête populaire. D'autres activités sont au programme, notamment des expositions de matériel roulant et des parcours en train à vapeur dans tout le pays (Ostende, Molenbeek, Malines, Fourons, Jemelle, etc.); et ce, jusqu'en octobre.

Ph. Law.

■ Épinglé

Le musée du rail prend du retard, alors que tout est prêt

Malgré une décision du conseil d'administration de la SNCB du 5 octobre 2001 approuvant sa création, le musée des chemins de fer belges n'est toujours pas une réalité. Et pourtant, le site d'accueil est déjà choisi (gare de Schaerbeek-Voyageurs) et le contrat de gestion du groupe l'évoque aussi. L'article 33 du contrat stipule notamment que "la SNCB Holding veille à assurer la conservation et la mise en valeur du patrimoine historique relatif à l'exploitation ferroviaire qui contribue à la valorisation et à la promotion de l'image des chemins de fer. Elle conclut des conventions en la matière avec Infrabel et la SNCB". Il décrit ce qu'est le patrimoine historique (collection de trains, d'objets, d'outils; équipements de gares, d'ateliers; archives, photos, etc.). Philippe Touwaide, collectionneur invétéré de tout ce qui touche le ferroviaire est l'auteur d'un projet baptisé "Expo Belgorail 2010" sur l'organisation du futur musée. Il est soutenu notamment par les ministres fédéraux (Laurette Onkelinx, Joëlle Milquet, Bernard Clerfayt) et le ministre-Président bruxellois, Charles Picqué (PS).

Ph. Law.